

COMMUNE DE LA VILLETERTRE

PLAN LOCAL D'URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 10 septembre 2018 le Maire de La Villettertre a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Patrick MARTIN, contrôleur de travaux DDE retraité, a été nommé Commissaire-Enquêteur par le Tribunal Administratif.

L'enquête se déroulera en mairie de La Villettertre du jeudi 04 octobre 2018 au jeudi 08 novembre 2018 aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat (soit les mardis de 17h à 19h, les mercredis de 11h à 12h et les jeudis de 16h à 18h) et pendant les permanences du Commissaire-Enquêteur.

Le Commissaire-Enquêteur recevra en mairie de La Villettertre le jeudi 04 octobre 2018 de 16h00 à 19h00, le samedi 13 octobre 2018 de 09h00 à 12h00 et le jeudi 08 novembre 2018 de 16h00 à 19h00.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier sera consultable en mairie de La Villettertre (sur support papier et sur un poste informatique) et sur le site : www.lavillettertre.com

Pendant le délai d'enquête, le public pourra formuler ses observations, soit en les consignant sur le registre ouvert à cet effet en mairie, soit en les adressant au commissaire-enquêteur, par voie postale en mairie (8 Grande Rue Jean Dessein, 60 240 LA VILLETERTRE), ou par voie électronique (mairie.lavillettertre@wanadoo.fr) ; le commissaire-enquêteur visera ces observations et les annexera audit registre.

Toute personne pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la mairie.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de La Villettertre pendant 1 an, et publiés sur le site : www.lavillettertre.com

Le projet de PLU, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du Conseil Municipal.

Le Maire : Hervé DESSEIN